

hannut actu

N° 120 - MAI 2019
Bulletin communal

→ ACTUALITÉ

AMÈNE TES BOITES ET EMBALLE EN VRAC !

*Le zéro déchet s'invite chez vos commerçants
de proximité, à Hannut !*

Rendez-vous
dans les commerces
pourvus du sticker
avec vos sacs à vrac,
boîtes propres,
bouteilles, ...

Sacs à vrac et boîtes propres bienvenus
ICI
AMÈNE TES BOITES
ET EMBALLE EN VRAC !



ville de
hannut

*Vous n'avez pas de sacs à vrac ?
Tentez d'en gagner en participant à notre tombola de juin 2019
dans les commerces participants !*

Retrouvez toutes les informations et les commerces partenaires
sur www.hannut.be.

L'AFSCA soutient le zéro déchet : les consommateurs peuvent amener leurs contenants
personnels propres et adéquats chez les commerçants.

Renseignements auprès du département «Cadre de Vie» - environnement@hannut.be ou sur www.hannut.be

SOMMAIRE

Page 1

- Emballe en vrac !

Page 2

- Expo Résidence Home Lories
- Jumelage Hannut-Thouars
- Répertoire de stages
- C'est écrit près de chez vous !
- Réduire le risque d'intrusion
- Noces

Page 3

- Le conseiller du mois
- Elections du 26 mai
- Profitez du réseau F99C !
- En route vers le "zéro phyto" !
- Programme Stratégique Transversal (P.S.T.)

Page 4

- Agenda

Imprimé sur
papier recyclé



Bonne lecture !



→ ACTU' INFOS

Expo Résidence Home Loriers

La Direction et l'équipe d'animations de la Résidence Loriers avont l'honneur de vous inviter à la séance de présentation des photos de Hannut et de son passé autour de l'histoire du "Home Loriers".

Monsieur Laruelle, Président de la Commission d'Histoire Locale de la Ville de Hannut, présentera un diaporama à partir de 14h le 24 mai 2019 dans le hall d'entrée de la Résidence Loriers.

Après cette présentation, une exposition sera ouverte dans le restaurant 2 de la Résidence. Elle le sera également le samedi 25 et le dimanche 26 mai de 15h à 17h.

Après la diffusion du diaporama, nous pourrons partager un verre de l'amitié.



À la recherche d'un stage d'été pour votre enfant et/ou ado ?

INFOR JEUNES HANNUT



Rue de Tirlemont, 51
4280 HANNUT
019/630.530
hannut@inforjeunes.be

propose

SON RÉPERTOIRE DE STAGES SUR HANNUT ET SA RÉGION !



Consultez notre site : www.inforjeuneshannut.be à la rubrique « STAGES »

Comment réduire effectivement le risque d'intrusion dans une habitation ?

Cela implique-t-il un coût financier important ? La prévention a-t-elle un sens ? Les effractions ont un profond impact sur notre sentiment d'insécurité, il est donc logique de se poser de telles questions.

La zone de Police Hesbaye-Ouest, en collaboration avec les différentes communes qui la composent vous proposent plusieurs soirées d'information sur la thématique :

Diminuer les risques de cambriolage, est-ce réaliste ?

De nombreux conseils en technoprévention vous seront proposés lors de soirées d'information organisées dans les 6 communes de la zone de police.

Agenda des soirées d'information :

BURDINNE : le lundi 20 mai à 20h

à l'Administration communale

HANNUT :

• **le mercredi 22 mai à 20h** à l'Espace lensois Rue des Bourg-mestres à Lens-Saint-Remy

• **le lundi 27 mai à 20h** à l'Hôtel de Ville (Salle Jean RENARD) Rue de Landen, 23 à Hannut

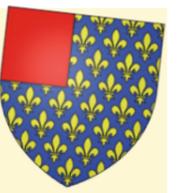
• **le jeudi 6 juin à 20h** à la Salle des Dix Bonniers, Rue Saint-Etienne 2 à Avin

WASSEIGES : le lundi 3 juin à 20h à l'Administration communale de Wasseiges

LINCENT : le mardi 11 juin à 20h à la Salle communale de Racour, Place St Christophe



54^e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE HANNUT-THOUARS



Programme des festivités

Vendredi 7 Juin

15h30 Accueil des Thouarsais
Route de Namur
Rond Point Deux Sèvres

16h00 Hôtel de Ville
Réception officielle
Dépôt de gerbes
au monument aux morts

Répartition dans les familles
Verre de l'AMITIE

Samedi 8 Juin

8h45 Journée récréative externe
avec nos jumeaux

Dimanche 9 Juin

12h30 BANQUET du jumelage
Aux "Comtes de Champagne"

Lundi 10 Juin

9h00 Petit Déjeuner Belge
A la maison provinciale
du canton de Hannut

16h00 Départ de la
délégation thouarsaise
au Château Mottin

Pour le Comité de JUMELAGE
Le Secrétaire GENICOT A
La Présidente BAUDUIN J
Le Trésorier THONON G

Pour la VILLE
L'Echevine en Charge des Jumelages
MOTTET-TIRRIARD A



À cette occasion, la population est invitée à arborer les drapeaux belges et français.

APPEL À CANDIDATURE

VOUS ÊTES AUTEUR(E), ILLUSTRATEUR(TRICE), VOUS CRÉEZ DES LIVRES D'ARTISTES, VOUS VIVEZ À HANNUT OU VOUS Y AVEZ RÉSIDÉ, VOUS ÊTES DISPONIBLE LE 21 SEPTEMBRE DE 10H À 17H.

Rejoignez-nous pour l'opération

C'est écrit près de chez vous !

La Bibliothèque communale, le Centre culturel et le Service Culture de la Ville organisent une journée festive autour de la diffusion de la culture littéraire locale. Au programme : présence et dédicaces d'auteurs de la région, ateliers de calligraphie, créations de livres d'artistes...et même de la gastronomie locale.

Posez votre candidature avant le 17 juin
Dossier complet à envoyer auprès d'un des organisateurs
(Nom, Prénom, adresse, courriel, téléphone et le titre de votre ouvrage ou de vos livres disponibles à la vente).

NOS COORDONNÉES

Bibliothèque communale
019/51.23.16
zoe.loward@hannut.be

Centre culturel
019/51.90.63
alain@centreculturelhannut.be

Échevinat de la Culture
0478/23.34.24
daniel.vanderslycken@hannut.be



○ **Monsieur Dessy André & Madame Brantz Emma**
Ils se sont mariés le 2 mai 1969 à Hannut

○ **Monsieur Berger Henri & Madame Remacle Marie-Rose**
Ils se sont mariés le 21 décembre 1968 à Bertrée

○ **Monsieur Renwart Michel & Madame Clerens Françoise**
Ils se sont mariés le 17 mai 1969 à Duren

○ **Monsieur Salmon Jean-Pierre & Madame Longrie Jacqueline**
Ils se sont mariés le 20 mai 1969 à Avernas-le-Bauduin

○ **Monsieur Fincken Henri & Madame Wolfaert Gaby**
Ils se sont mariés le 21 mai 1969 à Wilrijk

○ **Monsieur Gilis Jean & Madame Appeltans Jenny**
Ils se sont mariés le 22 mai 1969 à Montenaken

LE CONSEILLER DU MOIS

Nom : CHARLIER **Prénom :** Nicole

Profession : Retraitée.

Situation de famille : Maman de 2 garçons et Mamy de 3 petits loulous.

Une phrase qui vous va bien, un slogan : *Carpe diem*

Les matières qui vous tiennent à cœur dans la politique communale : Le social, le logement, la petite enfance.

Que changeriez-vous, si vous le pouviez, dans le fonctionnement de la Ville : Il y a toujours moyen de faire mieux mais je trouve que la ville de Hannut est très bien gérée.

Un coup de cœur : La Résidence Lories et la crèche.

Un coup de gueule : Les voitures qui stationnent sur les trottoirs.

Pour quelles fautes avez-vous le plus d'indulgence ? La timidité.

Votre occupation préférée ? Lire, cuisiner, le vélo.

Votre qualité préférée chez l'homme et chez la femme ? Le respect, la sincérité.

Le principal trait de caractère ? Spontanée.

Votre principal défaut ? Hésitante.

Votre couleur préférée ? Blanc.

Posez-vous une question et répondez-y ...

Le monde d'aujourd'hui est différent, que peut-on faire pour l'améliorer ?

Ayons un regard positif sur les changements de notre société et ne sombrons pas dans le pessimisme ; faisons confiance dans les générations futures qui, contrairement à la nôtre, ont les clefs en mains pour faire avancer le schmilblick !!



1. Bureaux de vote de Hannut-Centre Ouverture d'un 7e bureau de vote

Afin d'améliorer et de fluidifier les opérations de vote à Hannut-Centre, un bureau de vote supplémentaire sera installé à la **Résidence Lories du CPAS, située rue d'Avernas n° 20.**

Seront invités à exprimer leur vote dans ce bureau, les électeurs résidant dans les rues suivantes :

- rue de Landen,
- rue d'Avernas,
- rue de l'Europe,
- rue du Moulin,
- rue de Villers,
- et rue du Tilleul.

A cette occasion, le parking de la Résidence Lories ainsi que si nécessaire, celui des enseignes "Intermarché" et "Mr Bricolage" seront mis à la disposition des électeurs.

L'ouverture de ce bureau de vote supplémentaire impliquera un changement de bureau pour certains électeurs inscrits dans les **6 autres bureaux de vote restant organisés sur le site de l'Athénée royal de Hannut.**

Nous invitons donc les électeurs de ces bureaux à vérifier sur leur convocation électorale le bureau de vote qui leur est assigné.

2. Bureaux de vote de Lens-Saint-Remy

Afin d'améliorer l'accessibilité des électeurs aux locaux de vote de Lens-Saint-Remy, les deux bureaux de vote seront installés dans la **Salle de village "L'Espace Lensois"**, sise rue des Bourgmestres, n° 6.

3. Assistance au vote

Pour rappel, la loi électorale prévoit que l'électeur qui, par suite d'un handicap, se

trouve dans l'impossibilité de se rendre seul dans l'isoloir ou d'exprimer lui-même son vote, peut, avec l'autorisation du président du bureau de vote, se faire accompagner d'un guide ou d'un soutien.

Par ailleurs, les électeurs souffrant d'un handicap ou confrontés à un problème de mobilité le jour du vote peuvent :

- ✓ soit bénéficier d'une assistance de la Ville pour se rendre au bureau de vote qui leur est assigné,
- ✓ soit, et afin d'éviter une file d'attente devant ce bureau (ceci concerne essentiellement les bureaux de vote de Hannut-Centre), demander à pouvoir voter dans un autre bureau de vote de la commune.

Les électeurs qui souhaitent bénéficier de cette assistance sont cependant invités à en faire la demande **avant le mercredi 22 mai 2019 auprès de l'Administration communale (Tél. : 019/51.93.96 ou 97).**

4. Don d'organes

Les élections du 26 mai 2019 constituent une occasion de sensibiliser à nouveau la population à l'importance du don d'organes.

Dans ce cadre, nous encourageons les électeurs à s'enregistrer comme donneur(euse) en se présentant ce jour-là auprès de notre service de la Population (entre 8 et 12 heures) pour en faire la déclaration.

5. Des questions ?

Pour toute information sur les élections du 26 mai prochain, vous pouvez :

- ✓ soit contacter notre service de la Population (019/51.93.96 ou 97)
- ✓ soit consulter le site internet <https://elections.fgov.be>.



C'est le retour des beaux jours, profitez de notre réseau F99C !

Afin de créer un circuit de mobilité douce, la commune de Hannut a réservé près de 69 km de chemins exclusivement aux usagers doux, c'est-à-dire aux piétons, cyclistes et cavaliers, ainsi qu'aux propriétaires des parcelles qui les bordent. La Commune travaille à l'agrandissement de ce réseau en aménageant les chainons manquants et en ré-ouvrant des sentiers disparus.

Ces sentiers, sont caractérisés par le panneau F99C. Sur ceux-ci, la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h. Les usagers motorisés autorisés (propriétaires de parcelles et services de secours) doivent redoubler de prudence en présence de piétons, cyclistes ou cavaliers. Ces derniers doivent également s'écarter et ne pas entraver le passage de ses véhicules.

Les quads, motos voitures et tout autres engins motorisés n'ayant pas l'autorisation de les emprunter y sont INTERDITS ! L'amende pour toute personne non autorisée est de 110 € et peut s'élever à 160 € si elle met en danger les usagers faibles.

Profitez de la belle saison empruntez ces chemins champêtres, pour le bien de tous, en toute civilité.



Programme Stratégique Transversal (P.S.T.)



Ce 4 mai, les membres du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale, les membres de l'administration communale et du CPAS ainsi que certains citoyens – sur base volontaire – ont collaboré dans le cadre de l'élaboration du Programme Stratégique Transversal (P.S.T.).



Cette matinée s'est avérée enrichissante puisqu'elle a mis en avant les actions et projets qui seront intégrés dans ledit programme au cours de la législature 2019-2024.

La participation des citoyens a permis de s'exprimer sur les thématiques qui leur tiennent à cœur ou, à tout le moins, d'être bien informés des décisions et des processus mis en place.



N'oublions pas que la commune est l'autorité publique de proximité par excellence et le premier lieu d'émergence des diverses démarches participatives. Nous en comptons pas mal à notre actif. Citons les conseils consultatifs des seniors et de la personne handicapée, la commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité, l'opération de développement rural, etc..



Soucieux d'améliorer la gestion locale, ces outils participatifs sont censés transformer la culture civique des citoyens et constituer une "école de la démocratie".

Il nous a semblé important de susciter cette participation suffisamment en amont du processus décisionnel, cette démarche permettant une meilleure transparence et une amélioration relationnelle avec les citoyens.



Au cours de cette nouvelle législature, le Collège communal s'est engagé dans ce processus continu d'offre de participation et d'information dans le quotidien et la culture de nos habitants.

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes pour leur participation active et dynamique au sein des 6 thématiques organisées.

Nous vous donnons rendez-vous le 2 juillet, date à laquelle sera présenté en séance publique du Conseil communal, le programme stratégique transversal de la Ville.

La ville de Hannut en route vers le "zéro phyto" !

Le 1er juin 2019, le Programme Wallon de Réduction des Pesticides (PWRP) franchira une nouvelle étape : il ne sera désormais plus permis de pulvériser des produits phytopharmaceutiques ("phytos") dans les espaces publics et les espaces privés ouverts au public.

Pour faire face à cette nouvelle interdiction, la Ville de Hannut a, depuis quelques années déjà, mis en place un nouveau système de gestion des espaces verts : la gestion différenciée. Cette approche consiste à entretenir chaque espace en tenant compte de ses caractéristiques. Elle fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité et remet en question le tout horticole, sans toutefois le bannir. A l'échelle d'une commune, la gestion différenciée permet donc de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de produits chimiques nocifs pour la santé et l'environnement.

Comment gérer les espaces sans produit phyto ?

Pour continuer à entretenir les espaces publics, la Ville de Hannut s'est donc équipée de matériel de désherbage alternatif (débroussailluses, brosses mécaniques, ...). En matière de prévention, la pose de bâches géotextiles et/ou de paillage dans les parterres empêchent l'apparition des adventices.

Et si on enherbait ? Dans les cimetières, par exemple, les machines de désherbage alternatif ont leurs limites et de plus en plus de communes se tournent vers leur végétalisation. Les allées sont ainsi enherbées et du paillage et/ou des plantes couvre-sol sont placés entre les tombes.

Enfin, dans certains espaces, une tonte "différenciée" (tonte à des fréquences variables) ou la mise en place d'une prairie fleurie sont privilégiées car elles favorisent le retour de la biodiversité dans la commune. Les plantes mellifères semées fournissent le gîte et le couvert aux insectes pollinisateurs. A Hannut, cela a par exemple été réalisé dans le parc de la Maison Provinciale.

La Wallonie est plutôt en bonne voie car, au 15 avril 2019, environ 140 communes wallonnes, dont la Ville de Hannut, n'utilisaient déjà plus de produits phytos.

En tant que citoyen, cette législation me concerne-t-elle ?

Parce qu'ils font partie du domaine public, vos trottoirs ne pourront donc plus être désherbés chimiquement à partir du 1er juin 2019. Cette interdiction est également d'application pour votre allée de garage, si celle-ci est en contact avec un trottoir relié à un filet d'eau, ou pour toute terrasse pourvue d'un système d'égouttage.

Soyons tolérants à la végétation spontanée ! Les machines de désherbage n'ayant pas la même efficacité que les produits phytos, il ne sera pas rare de voir apparaître de la végétation spontanée recoloniser différents espaces. Il faut donc s'attendre à ce que la nature reprenne petit à petit ses droits dans les espaces publics.

Essayons, tous ensemble, d'accepter ce changement de décor communal, bénéfique pour la biodiversité et notre santé.

NOUVEAU À MOXHE,
DÉCOUVREZ LE

SENTIER DE LA MOUHAGNE

OUVERTURE & INAUGURATION
LE 19 MAI 2019 À 11:00

Une balade le long des rives de la Meuhagne, dans un site de grand intérêt biologique. Accès par la rue de la Solive / 4280 Moxhe

ville de hannut

Créé par des bénévoles avec la générosité des propriétaires, et le soutien du Plan Communal de Développement de la Nature de la Ville de Hannut

AGENDA des festivités hannut est à vous

Mai - Juin 2019

Parcourons ensemble 20 000 km à vélo

Le défi vélo 2019 du 20 au 31-05

20.000 km à parcourir sur les trajets maison-école et retour. Faire en sorte qu'un maximum d'élèves et de personnel scolaire se rendent à vélo à l'école.

Public visé: les élèves de tous les sites scolaires hannutois (17 sites), leurs parents, le personnel administratif et technique des sites scolaires.

PS: il y a environ 2.000 personnes concernées qui habitent à moins de 20 km de leur école, ce qui fait 1 km par jour par personne pendant 10 jours!

Inscrivez-vous sur www.hannut.be

ville de hannut

La Fête des Voisins

DU VENDREDI 24 MAI AU DIMANCHE 9 JUIN

Hannut

Dans le cadre de la Journée européenne des voisins - Inscrits en Région ASBL - 145, rue Doria 1200 Bruxelles - 02 741 43 22 - info@lafetedesvoisins.be

Les Petits Marchés Artisansaux

ville de hannut

Chaque PREMIER DIMANCHE du mois d'avril à octobre

80 à 100 artisans

GRAND PLACE de 10h00 à 17h00

VILLE DE HANNUT - Office du Tourisme - 019/51 91 91
tourisme@hannut.be - <http://petitsmarches.hannut.be>

- 29 & 30^{/05} • **FÊTE DE L'ASCENSION À POU CET**
• Brocante, rassemblement voitures anciennes, barbecue, fanfare, jeux pour enfants, exposition de peintures... www.poucetof.be - Poucet
- Du 30^{/05} au 1^{/06} • **LES 20 ANS DE L'ASBL "MAISON DU CŒUR"**
• Concerts, blind test, défilé, grande brocante, mini miss & mister - 0476/64 18 48 - Hannut
- Du 24^{/05} au 9^{/06} • **LA FÊTE DES VOISINS**
• Tourisme@hannut.be - 019/51 91 91 - Office du Tourisme de Hannut - Hannut
- Du 24 au 25^{/05} • **LA FÊTE DU SUREAU**
• Maison des Jeunes de Hannut - 019/51 33 16 - contact@mjhannut.be
- Du 29^{/05} au 1^{/06} • **20 ANS DE LA MAISON DU CŒUR**
- 31^{/05} • **VERNISSAGE DE L'EXPOSITION "ARTISTES DE CHEZ NOUS"**
• à 19h30 - Maison de la Laïcité - 0473/78 55 01
- 31^{/05} & 1^{er}/06 • **THÉÂTRE LA VÉRITABLE HISTOIRE DES 4 PETITS COCHONS**
• 20 heures 24 - 0494/94 63 19 - Académie - Hannut
- Du 1^{er} au 29^{/06} • **EXPOSITION "ARTISTES DE CHEZ NOUS"**
• Les Lundis - Mercredis - Samedis de 15 à 18h - Maison de la Laïcité - 0473/78 55 01
- 1^{/06} • **FANCY-FAIR À L'ÉCOLE DE THISNES**
• à partir de 11h - 0495/70 22 34 - 019/51 30 83
- 1^{/06} • **FANCY-FAIR À L'ÉCOLE DE LENS-SAINT-REMY**
• à partir de 13h - 0475/69 64 49 - 019/51 31 23
- 1^{/06} • **FANCY-FAIR & SOUPER À L'ÉCOLE DE MOXHE**
• à partir de 15h - 0495/77 71 45 - 019/69 81 16
- 2^{/06} • **MARCHE POINT VERT ADEPS**
• Au Carmel - de 7h30 à 17h30 - ASBL Sphère - 0478/832 329 - Petites restaurations, expo photos Lens-Saint-Remy
- 2^{/06} • **LES PETITS MARCHÉS ARTISANAUX**
• Grand Place - 019/51 91 91 - Office du Tourisme de Hannut - Hannut
- 6^{/06} • **SOIRÉE JEUX AVEC "AUTRE CHOSE"**
• A "La Capsulerie" - Dès 19h - Rue de Tirlemont 7 - 0476/40 36 60 - Hannut
- Du 7 au 10^{/06} • **FÊTE DE LA PENTECÔTE À GRAND-HALLET**
• Fête foraine, animations pour enfants, soirées, feu d'artifice, barbecue... www.facebook.com/Fayimi/
- 10^{/06} • **SLALOM D'ABOLENS**
• Départ 11h30 : rue de Lens-St-Servais - Arrivée 18h : rue Georges Touret
Information : www.motorclubhannutois.be - Mr Jamouille
- 12^{/06} • **IL ÉTAIT UNE HISTOIRE**
• pour les enfants de 4 à 7 ans à 15h - à la Bibliothèque - Hannut
- 19^{/06} • **IL ÉTAIT UNE HISTOIRE**
• pour les enfants de 6 mois à 3 ans à 16h - à la Bibliothèque - Hannut
- Du 21 au 23^{/06} • **BRADERIE**
• Commerces en fêtes et animations diverses.
Dimanche 23/06 Spectacle Disney.
- Du 21 au 23^{/06} • **FÊTE DE LA MUSIQUE**
• Vendredi 21/06 "L'Étincelle" (groupe Hip Hop de Hannut) - "Lord et Hardy" + DJ sur la Grand Place
• Samedi 22/06 "Black City" (Cover Indochine) sur la Grand Place
• Divers groupes programmés à la Capsulerie (Fernando Neris, Big Horse).
• Dimanche 23/06 Spectacle pour enfants et "Les Vijf Waalse cannibalen" à la Capsulerie - Prestations musicales à l'Académie et sur le parking de la Cense dont "The Puzzle".
• Infos : 019/51 91 94 ou 019/51 91 91
- Du 20^{/06} au 7^{/07} • **PLAZA**
• Durant tout le mois, accrobanches pour les enfants de 6 à 12 ans.
• Mercredi 26/06 Intervilles
• Dimanche 30/06 Wylliam le magicien
• Mercredi 03/07 Cinéma Plein Air en collaboration avec le centre culturel
• Dimanche 07/07 Tournoi de pétanque.
• Infos Facebook La Plaza.be
- 21^{/06} • **BARBECUE ANNUEL À LA MAISON DE LA LAÏCITÉ**
• (+ Dessert + Café) Réservation indispensable : 0473/78 55 01 ou pierre.verteneuil@gmail.com - PAF : 19 €
- 22^{/06} • **FANCY-FAIR À L'ÉCOLE DE GRAND-HALLET**
• 0495/77 71 45 - 019/63 36 18
- 23^{/06} • **FANCY-FAIR À L'ÉCOLE DE AVERNAS-LE-BAUDUIN**
• 0475/69 64 49 - 019/51 30 82
- 26^{/06} • **FANCY-FAIR ASBL L'ÉVEIL**
• Route de Tirlemont 51 - la Saline - 019/65 55 05
- 27^{/06} • **FANCY-FAIR À L'ÉCOLE DE MERDORP**
• 0495/70 22 34 - 081/85 61 11
- 29^{/06} • **ALAIN FERON EN CONCERT** - Maison de la Laïcité
• Ouverture des portes : 19h30 - Info et réserv. : 0473/78 55 01 ou pierre.verteneuil@gmail.com - PAF : 10 €
- 27^{/06} • **FANCY-FAIR À L'ÉCOLE DE MERDORP**
• 0495/70 22 34 - 081/85 61 11

Vous souhaitez également avoir une visibilité pour vos événements hannutois ? festivites@hannut.be